

Rapport F3PF : objectif prévention sport et santé

La F3PF (Fédération des professionnels de la Préparation Physique et de la Forme) a le plaisir de vous communiquer les propositions que nous souhaitons mettre en valeur dans l'intérêt de la prévention santé des Français. Cet objectif d'utilité nationale sous-tend un second objectif de baisse des dépenses de santé à moyen terme.

Notre conviction, quant à la contribution des professionnels de la forme vis-à-vis de la prévention santé est évidente. C'est un travail de tous les jours depuis que ce secteur existe. Seule la communication semble avoir été oubliée en ce sens. Il faut maintenant mettre en place des actions de prévention santé spécifiques, selon les pathologies, nécessitant des formations complémentaires afin de garantir la qualité des professionnels sur le terrain. Ensuite, c'est dans la mise en place de sites pilotes référencés « Prévention santé », puis, dans un deuxième temps, la généralisation après validation des résultats sur toute la France & les DOM TOM, que notre contribution sera efficace.

Ces actions, combinées avec les acteurs de santé (médecins, hôpitaux, cliniques, kinésithérapeutes, diététiciens) permettront de développer cette politique dans notre secteur d'activité qui a les ressources d'accueillir le grand public. Cette politique a l'avantage d'informer, de prévenir et d'orienter le grand public dans un objectif de « développement durable de la personne ».

Les axes principaux :

- Politique de prévention santé nationale : champ d'application prévu par la commission Prévention Sport et Santé, développement d'un label prévention santé, communication nationale.
- Développement de ressources logistiques et humaines : accueillir le grand public et le prendre en charge dans les structures ayant obtenu un label spécifique prévention santé,
- Formations diplômantes et continues des professionnels du secteur de la F3PF : formations spécifiques prévention santé en plus des formations de départ (BE, BP JEPS AGFF, STAPS, DU...),
- Interconnexion des réseaux : milieu de la santé (hôpitaux, cliniques, médecins...) /milieu de la forme (centre de forme, coach diplômé),

Voici les besoins de la F3PF pour la mise en place d'une politique de prévention santé dans notre secteur d'activité

Nous formulons des priorités dans nos actions, que nous vous indiquons ci-dessous :

- Subventions : pour le développement de la communication « prévention- santé » dans notre secteur et auprès du grand public, le développement d'audit, le contrôle et la formation continue des structures et des professionnels partenaires.
- Développement de formations diplômantes et qualifiantes prévention santé.
- Proposer un statut juridique pour les nouvelles professions « coach physique, mental et prévention santé »
- Diffuser le label prévention santé sous contrôle de la F3PF auprès des professionnels partenaires : centre de forme et coach.
- Besoins de partenariat avec des sociétés et des associations proposant les outils nécessaires à cette politique et une synergie d'action : centres de formation, outils de contrôles informatiques, besoins de statistiques nationales, relais de communication médicale auprès des structures d'accueil, réseau de psycho-observance, tarifs privilégiés par les mutuelles et les assurances...
- Crédit d'impôt ou réduction d'impôt pour les adhérents ou clients des structures labélisées.
- Appliquer un taux de TVA réduit pour l'utilisation des installations sportives en France en conformité avec la Directive européenne du 19.10.1992. L'augmentation de l'assiette de la TVA, permettrait de préserver les recettes fiscales.

Afin de définir le milieu dans lequel la F3PF intervient, vous pouvez télécharger sur la page d'accueil de notre site www.f3pf.org l'étude sur notre secteur professionnel.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-François ROUSSET
Président de la F3PF
06 76 96 18 67